

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 30 (1959)

Heft: 10

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le gaz et le problème de l'énergie. — Les seules ressources énergétiques que la Suisse possède se résument au bois de ses forêts et à ses forces hydrauliques. Elles couvrent ensemble $\frac{1}{3}$ environ de nos besoins. Peut-être pourra-t-on y ajouter plus tard le gaz naturel et le pétrole si les recherches actuellement en cours dans notre pays mènent à la découverte de gisements exploitables. Pour le moment, le gaz distribué en Suisse est un gaz manufacturé, produit à partir de houille et partiellement de fuel.

Dans un pays riche en chutes d'eau mais dépourvu de charbon comme le nôtre, on a parfois tendance à sous-estimer le rôle et l'importance de l'industrie du gaz. Et pourtant, des chiffres de production tels que 328 millions de m³ de gaz et 358 000 tonnes de coke n'en représentent pas moins une quantité d'énergie de quelque 4 milliards de kWh, soit le 30 % environ de la consommation suisse d'énergie électrique. Ces chiffres sont encore d'autant plus significatifs que moins des $\frac{2}{3}$ seulement de la population suisse réside dans les régions alimentées en gaz. C'est dire que le rôle des usines à gaz dans l'approvisionnement du pays en énergie est beaucoup plus important que d'aucuns l'imaginent.

On ne saurait omettre non plus de relever que le taux de dépendance énergétique extérieure de la Suisse est l'un des plus forts d'Europe occidentale (deux fois plus élevé que celui de la France) et qu'il importe, dans ces conditions, de tirer des combustibles importés le maximum de rendement. Or, en ce qui concerne les houilles, c'est en les soumettant à la distillation dans les usines à gaz que l'on obtient le résultat le plus favorable puisque le rendement thermique final atteint 85 % alors qu'il n'est, par exemple, que de 35 à 38 % pour les centrales thermiques d'électricité. La mise en valeur intégrale de la houille par les usines à gaz permet donc d'en retirer deux fois plus d'énergie utile que sa transformation en électricité, sans parler des précieux sous-produits tels que le goudron, le benzol, etc. qui en sont issus.

Il y a donc de nombreuses raisons qui parlent en faveur du maintien d'une industrie gazière saine et prospère dans notre pays. Face aux besoins sans cesse croissants d'énergie, et jusqu'à ce que l'atome puisse prendre la relève à des prix compétitifs — ce qui exigera au moins 15 à 20 ans — nous n'aurons pas trop des sources actuelles d'énergie. L'utilisation, peut-être plus prochaine qu'on ne le croit, de gaz naturel, de raffinerie ou de propane pourrait ouvrir de nouveaux marchés à l'industrie gazière et lui donner un nouvel essor.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner
Administration du bulletin et publicité : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. - Tél. : président : 032/6 40 07 ; secrétariat : 066/2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : 066/2 14 37. Abonnement annuel : 8 fr. Le numéro : 1 fr.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source